



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Les I.A. I.P.R. de mathématiques
aux Professeurs de mathématiques
s/c du chef d'établissement

Nice, le 1^{er} septembre 2012

Rectorat

**Service
Académique de
l'Inspection
Pédagogique
SAIP**

Affaire suivie par

Téléphone
04 93 53 71.50/51
Fax
04 93 53 72 44
Mél.
ipr-ia@ac-nice.fr

**53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2**

Mesdames, Messieurs les professeurs de mathématiques,

Tout d'abord, nous vous souhaitons une très bonne rentrée 2012 et bienvenue aux nouveaux entrants dans l'académie de Nice.

A tous les niveaux, l'année 2012-2013 connaîtra des évolutions dont chacun devra prendre la mesure.

En collège,

Un nouveau format d'épreuve du DNB verra le jour dès la session 2013. Le BO n°13 du 29 mars 2012 définit sa nature ainsi que les modalités d'attribution du diplôme.

Pour tous les candidats, l'épreuve, d'une durée de 2h, évalue les connaissances et compétences définies par le socle commun au palier 3. Pour les candidats de la série générale uniquement, les acquis à évaluer se réfèrent à l'intégralité du programme de la classe de troisième. Dans l'esprit du socle commun, le sujet doit permettre d'apprécier la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et à mettre en œuvre une démarche scientifique pour résoudre des problèmes simples. Le sujet, constitué de six à dix exercices indépendants doit préserver un équilibre entre les quatre premiers items de la compétence 3 du socle commun :

- rechercher, extraire et organiser l'information utile ;
- mesurer, calculer, appliquer des consignes ;
- modéliser, conjecturer, raisonner et démontrer ;
- argumenter et présenter les résultats à l'aide d'un langage adapté.

Un des exercices au moins a pour objet une tâche non guidée, exigeant une prise d'initiative de la part du candidat.

Chacun aura donc le souci, dès la classe de sixième, de permettre aux élèves de développer les compétences attendues en leur proposant des activités adaptées.

En lycée,

En ce qui concerne le baccalauréat, la session 2013 verra la mise en œuvre de nouvelles définitions d'épreuves : pour le bac général suivant les notes de services 2011-147 (séries ES et L) et 2011-148 (série S) parues au BO spécial n°7 du 6



2 / 3

octobre 2011 ; pour le bac technologique suivant les notes de services 2011-198 (série ST2A) et 2011-199 (séries ST2I et STL rénovée) parues au BO n°42 du 17 novembre 2011.

Dans tous les cas sont mis en avant les grands objectifs de formation mathématique :

- acquérir des connaissances et les organiser ;
- mettre en œuvre une recherche de façon autonome ;
- mener des raisonnements ;
- avoir une attitude critique vis-à-vis des résultats obtenus ;
- communiquer à l'écrit.

Ces objectifs sont bien sûr à mettre en parallèle avec les compétences que les programmes visent à développer notamment par la diversité des activités proposées en classe et hors du temps scolaire.

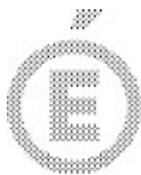
L'utilisation des calculatrices est précisée, ainsi que la possibilité pour les concepteurs de sujets d'inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions. Il faut bien y voir entre autres la réponse à la question posée par certains d'entre vous sur l'avantage supposé des calculatrices « équipées » pour la loi normale sur celles achetées par les élèves de seconde alors que le programme de terminale n'était pas paru. En effet, pourront figurer dans le sujet ou en annexe, non pas des « tables de valeurs » complètes qu'il faudrait apprendre à déchiffrer, mais un extrait de table, contenant les valeurs utiles parmi un petit jeu de valeurs (donc également quelques inutiles).

En ce qui concerne l'enseignement de spécialité de la série scientifique, une légère modification du programme est parue au BO n°30 du 23 août 2013 : le terme « matrices lignes » a été ajouté dans la colonne « contenus ».

Concernant le Collège et le Lycée :

L'accompagnement personnalisé concerne dorénavant toutes les classes du lycée ainsi qu'en collège la classe de sixième. Il s'agit d'un enseignement obligatoire pour tous les élèves qui s'articule autour de trois volets : le soutien et la méthodologie, l'approfondissement et l'aide à l'orientation. Nous vous engageons à prendre votre place dans ce dispositif pour développer des compétences non spécifiques aux mathématiques mais aussi, par exemple, pour préparer certains élèves des classes de terminale à l'oral de contrôle du baccalauréat, ou entraîner des élèves de premières aux Olympiades de mathématiques, selon l'intérêt et les besoins de chacun des élèves concernés bien évidemment.

Concernant le **Plan de Formation Académique**, nous développons cette année en mathématiques, à côté de l'offre individuelle classique, une logique de parcours : chaque parcours est découpé en sessions d'une journée ou d'une demi-journée. Une plateforme du type *pairformance* pourra prolonger les actions engagées et faciliter l'échange de documents entre les stagiaires et les formateurs. Nous vous encourageons vivement à candidater à ces stages, jusqu'au 30 septembre, date limite des inscriptions : <http://www.ac-nice.fr/azurnet/sections/personnels/formation/paf>



3 / 3

Un nouveau **site disciplinaire** sera en place dès la rentrée des vacances de la Toussaint. Nous vous engageons à le consulter régulièrement à l'adresse <http://www.ac-nice.fr/maths> . En particulier, vous y trouverez des informations régulièrement actualisées, ainsi par exemple que les actes des journées d'information sur les nouveaux programmes de terminale et le « vadémécum » enseignant.

La **semaine des mathématiques**, bien qu'annoncée tardivement, a rencontré dans notre académie un certain succès : nous remercions tous ceux qui y ont contribué et les félicitons pour leur implication et la qualité générale des actions proposées. La deuxième édition de la semaine des mathématiques aura lieu du 18 au 22 mars 2013. Elle aura pour thème : « **Mathématiques de la planète Terre 2013** ». Nous encourageons chaque classe, chaque établissement, à participer largement à cet événement.

La 13^{ème} édition des **Olympiades de mathématiques de première** aura lieu le **20 mars 2013**. Ce concours vise à repérer les talents tout en intéressant le plus grand nombre ; il concerne toutes les séries.

Nous rappelons enfin que **dans le cadre d'une inspection**, nous souhaitons consulter les cahiers de textes des classes dont vous avez la charge (dans le cas des cahiers électroniques il serait bon soit de nous procurer un code d'accès à distance dès l'annonce de l'inspection, soit une sortie papier des classes concernées consultable le jour de l'inspection). Ceux-ci mentionneront notamment tous les travaux donnés aux élèves, numérotés de préférence par catégorie, les énoncés étant accessibles. Nous souhaitons d'autre part consulter une douzaine de copies corrigées ainsi que quelques cahiers d'élève que nous choisirons. Il convient donc de s'assurer auprès des élèves que ces documents soient disponibles en classe le jour de l'inspection.

Outre le site académique disciplinaire sur lequel vous pourrez retrouver ce courrier, nous vous invitons à consulter régulièrement :

Le site du ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr.

Le site d'information des professionnels de l'éducation : <http://eduscol.education.fr>.

Le site académique : <http://www.ac-nice.fr>.

Ce courrier vous est parvenu par votre adresse « ac-nice » que nous demandons de consulter régulièrement et de privilégier dans le cadre de vos échanges professionnels.

Nous vous remercions pour votre engagement au service de la réussite de tous vos élèves et nous renouvelons nos vœux pour cette année 2012-2013.

Très cordialement,

Joseph CESARO (joseph.cesaro@ac-nice.fr)

Pierre MARI (pierre.mari@ac-nice.fr)

Eric SERRA (eric.serra@ac-nice.fr)